

Engagements Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) d'Omnes

Depuis plus de 20 ans, Omnes s'engage auprès d'entrepreneurs et de porteurs de projets d'infrastructure, en mettant en œuvre des stratégies de création de valeur durable. Nous sommes convaincus que la prise en compte de critères non-financiers dans les partenariats que nous développons avec les entrepreneurs est essentielle pour créer de la valeur sur le long-terme. Ainsi, nous portons une attention particulière à la préservation de l'environnement, à la valorisation du capital humain et à la mise en place de structures de gouvernance transparentes et responsables.

Notre ambition est de jouer un rôle proactif dans l'amélioration des normes ESG des entreprises de notre portefeuille et d'aller plus loin dans notre approche de l'ESG.

Adhésion aux UNPRI

En signant les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies¹ (UNPRI) dès 2009, Omnes a formalisé son engagement à intégrer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans ses processus d'investissement, ses pratiques actionnariales et au niveau de la Société de Gestion. Omnes s'est également engagée à promouvoir les valeurs de l'UNPRI auprès de ses partenaires et a entrepris :

- d'intégrer l'ESG dans ses analyses d'investissement et ses processus de décision ;
- de prendre en compte les aspects ESG dans sa politique et ses pratiques d'actionnaire ;
- de demander aux entreprises dans lesquelles Omnes est actionnaire de référence de publier des informations relatives aux ESG ;
- de promouvoir l'acceptation et l'application de ces Principes par les équipes de direction des sociétés en portefeuille ;
- de travailler collectivement à l'amélioration de notre efficacité dans l'application de ces Principes ;
- de produire un rapport sur ses activités et ses progrès dans l'application de ces Principes.

Nos engagements ont été établis en tenant compte des UNPRI et des valeurs d'Omnes :

- excellence ;
- entrepreneuriat ;
- intégrité, respect mutuel et confiance ;
- engagement de long-terme ;
- créativité.

Adhésion aux Chartes Frances Invest, IC 2020 et Parité Femmes/Hommes

Omnes a décidé d'adhérer à 3 chartes :

- Charte d'Engagements ESG de Frances Invest² : chaque signataire s'engage à respecter une liste de 16 engagements économiques, sociaux et humains, environnementaux et de bonne gouvernance.
- Charte France Invest pour la Parité Femmes / Hommes³ : chaque signataire se déclare convaincu que l'augmentation du nombre de femmes dans une organisation est vertueuse. La parité garantit une meilleure représentativité de la société, un élargissement du vivier humain, une émulation liée à la diversité des idées et des comportements nécessaires pour relever les défis de demain. Une parité renforcée dans les entreprises engendre, au surplus, une performance accrue et une croissance accélérée. Chaque signataire s'engage à respecter une liste de 30 engagements.

¹ <https://www.unpri.org/>

² https://www.franceinvest.eu/wp-content/uploads/2015/12/Charte-Engagements-des-Investisseurs-pour-la-Croissance_-France-Invest-AGE-2018.pdf

³ <https://www.franceinvest.eu/wp-content/uploads/2015/12/CHARTE-VFinale.pdf>

- Depuis 2016, Omnes a rejoint l'Initiative Climat International (iCi)⁴, premier engagement collectif de professionnels français du capital investissement qui promeut la construction d'entreprises respectueuses des hommes et de leur environnement. Chaque signataire s'engage à respecter 3 engagements :
 - Reconnaître que le changement climatique aura des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises
 - Se mobiliser pour contribuer, à leur niveau, à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à deux degrés
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises de leur portefeuille et assurer la durabilité de la performance

Engagement envers la préservation de l'environnement

Pour Omnes, adopter un comportement environnemental responsable est une priorité. La Société de Gestion cherche à limiter son impact environnemental, met en œuvre des mesures de réduction de sa consommation d'énergie et d'eau, de recyclage des déchets, de contrôle de sa consommation de papier et autres fournitures de bureau, de contrôle du chauffage et de l'éclairage des bureaux, et incite ses employés à utiliser les transports publics.

L'engagement d'Omnes envers la protection de l'environnement s'est notamment traduit par le lancement, en 2006, du premier fonds français de capital investissement entièrement dédié aux énergies renouvelables. Aujourd'hui, le périmètre d'investissement d'Omnes s'est élargi à la transition énergétique avec les infrastructures d'énergies renouvelables (notamment éolien, photovoltaïque) d'une part, mais également l'immobilier vert avec la création d'une équipe dédiée au financement de bâtiments durables.

Dans l'exercice de son activité d'investissement, Omnes accompagne les entreprises en portefeuille dans leur démarche de progression en matière d'ESG, notamment de durabilité. Ainsi, nous sommes vigilants quant aux modalités d'actions de nos participations et encourageons tout comportement visant à assurer la durabilité. Nous encourageons l'utilisation de systèmes de contrôle de consommation d'énergie et favorisons les actions de réduction de la consommation d'eau, de déchets et autres consommations impactant l'environnement. Dans le cas de projets d'infrastructure, une attention particulière est également portée à la protection des écosystèmes locaux.

Engagement envers le capital humain

Chez Omnes, nous sommes convaincus que nos collaborateurs sont notre principale richesse. Nous portons une attention particulière à leurs parcours professionnel en leur permettant d'accéder à des responsabilités et en leur offrant des programmes de formation adaptés. Nous souhaitons offrir à chacun la possibilité de se développer, tant sur le plan professionnel qu'en tant qu'individu. Nous visons à instaurer un esprit d'équipe et une recherche de l'excellence afin d'impliquer chaque collaborateur dans la mise en œuvre de nos objectifs communs et de fournir des services aux meilleurs standards de marché à nos investisseurs. Nous sommes par ailleurs convaincus que le bien-être de nos collaborateurs repose sur un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Afin d'exprimer nos valeurs au-delà de notre métier d'investisseur, nous avons lancé un programme philanthropique orienté vers le soutien d'associations caritatives dédiées à la jeunesse et actives sur les thématiques de l'éducation, de l'insertion et de la santé. Cette action est menée au travers d'une fondation gérée par des collaborateurs d'Omnes.

Au niveau de nos investissements, nous nous efforçons de diffuser nos valeurs dans les entreprises en portefeuille. Nous encourageons le développement de politiques des ressources humaines, la promotion interne et les programmes de gestion des carrières respectant l'égalité entre les individus. Nous favorisons également la création d'équipes de direction incitant à l'échange et aux prises de décision collégiales, afin d'accroître la proximité entre le management et les employés. Nous soutenons les actions en faveur du dialogue social et mettons l'accent sur la sécurité et les conditions de travail.

Engagement envers une gouvernance transparente et responsable

Omnes a mis en place une structure de gouvernance comprenant un Conseil de surveillance orientant la stratégie de la société et un Comité de Direction supervisant son développement opérationnel.

⁴ <https://www.franceinvest.eu/developpement-durable/esg/initiative-climat-international-ici>

La direction d'Omnes agit et communique de manière transparente avec ses collaborateurs. Elle a adopté une approche éthique et responsable de la gouvernance qui se traduit par des politiques de rémunération et de bonus transparentes, en ligne avec les standards de marché, la mise en place de systèmes rigoureux de contrôle des risques, et un engagement clair dans ses obligations en matière de lutte anti-blanchiment et de contrôles anti-corruption.

Au niveau de nos investissements, nous attachons une grande importance au développement de relations de confiance avec les sociétés en portefeuille. Ceci facilite la mise en œuvre de solutions constructives et de stratégies communes avec les équipes de direction en place, renforçant ainsi nos partenariats existants. Cette approche s'est traduite par un historique de performance solide et a permis de créer des partenariats de long-terme avec les managers des participations qui perdurent après la sortie de nos fonds. Nous sommes également attentifs quant aux modalités d'actions de nos participations et encourageons tout comportement visant au respect de leurs contreparties et au respect par ces dernières de leurs obligations.

Comité stratégique ESG

Omnes a mis en place un comité stratégique dédié à l'ESG.

Composé de professionnels reconnus et expérimentés, le comité a pour mission d'accompagner Omnes dans la définition et la mise en place de ses engagements ESG et à intégrer les paramètres ESG dans la stratégie globale de développement des sociétés du portefeuille.

Les membres du comité peuvent également intervenir directement dans les sociétés du portefeuille pour identifier les risques ESG spécifique à la société et définir ensemble des axes de développement à court, moyen et long terme.

Comité opérationnel ESG

Un comité opérationnel dédié à la thématique ESG a également été mis en place. Composé uniquement de collaborateurs d'Omnes, il nous permet de définir et d'améliorer la prise en compte des risques ESG dans les stratégies d'investissement.

Ce comité a également pour fonction d'adopter des mesures positives au sein même de la Société de Gestion (gestion des déchets, impact carbone, politiques salariales...). Il agit en interaction avec le Comité stratégique ESG.

Les analyses ESG mises en place par Omnes

La gestion des risques liés la prise en compte des critères ESG est réalisée soit par fonds soit par famille de fonds.

Omnes a mis en place un dispositif de notation ESG de ses participations permettant de les classer au regard de leurs caractéristiques propres, de leur niveau de risques et d'identifier les axes d'amélioration à proposer.

Les notations sont réalisées au moment de l'investissement puis sont mises à jour annuellement sur la base d'un questionnaire dédié.

- **Les analyses ESG : principes**

Les fonds gérés par Omnes prennent en compte tout ou partie des critères ESG visés dans le tableau ci-dessous dans la sélection des investissements. Des due diligences sont réalisées lors de chaque investissement nous permettant d'appréhender les risques encourus par chaque participation du portefeuille.

Pour les sociétés représentant un risque ESG, Omnes sensibilise la société sur l'importance de la mise en place de politiques internes adaptées et sur les bénéfices à attendre à court, moyen et long terme d'une telle politique. Omnes s'engage également à établir avec plusieurs de ses participations un plan d'actions vers une meilleure prise en compte des facteurs ESG.

- **Les analyses ESG : cas particuliers des fonds de capital-risque**

Les fonds de capital-risque sont dédiés aux investissements dans des sociétés innovantes, des sociétés jeunes en cours de développement. Ainsi, le dispositif de suivi ESG mis en place à leur égard doit être adapté à leur taille, à leur secteur d'activité et aux risques ESG qu'elles peuvent représenter.

Les fonds de capital-risque n'intègrent pas le respect de critères ESG dans leurs décisions d'investissement mais nous sensibilisons toutes ces sociétés sur l'importance de mettre en place des politiques internes améliorant la prise en compte des critères ESG.

- **Les analyses ESG des fonds de co-investissement**

Les fonds de co-investissements sont majoritairement destinés à investir de manière minoritaire aux côtés d'autres investisseurs. Ainsi, le dispositif de suivi ESG mis en place et le dispositif de notation doit également être adapté à leur statut de minoritaires et aux caractéristiques de cette activité.

Les fonds de co-investissement ne font pas du respect de critères ESG une condition déterminante aux décisions d'investissement mais nous sensibilisons toutes les sociétés financées sur l'importance de mettre en place des politiques internes améliorant la prise en compte des critères ESG et mettons tout en œuvre pour définir avec ces sociétés des axes d'amélioration.

Lorsque que les fonds de co-investissement sont majoritaires, Omnes met en place son dispositif de notation et de suivi annuel des améliorations mises en œuvre.

- **Le dispositif de notation développé par Omnes**

Notre ambition est de concevoir une liste spécifique d'indicateurs allant au-delà des modèles de reporting ESG habituels et alignés sur les valeurs fondamentales d'Omnes.

Omnes a ainsi défini une série d'indicateurs pour l'ensemble des aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise en intégrant notamment les risques spécifiques d'atteinte à la biodiversité et d'impact sur le changement climatique.

Ces indicateurs sont notamment : l'existence d'une politique environnementale, d'une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de certifications environnementales, de la mise en place de plans d'actions (lutte contre le changement climatique, réduction de la consommation d'eau, des déchets, de protection de la biodiversité et des éco-systèmes...).

Sur la base des indicateurs de risques identifiés, Omnes attribue une note à chaque participation du portefeuille. Ces notes sont ensuite révisées chaque année sur la base des informations transmises par les participations au travers d'un questionnaire annuel ESG. Ce questionnaire est confié à un prestataire spécialisé sur ces thématiques.

Exemple d'indicateurs de risques suivis :

Catégories	Indicateurs
Gouvernance	Organes dirigeants
	Indépendance des membres du conseil de surveillance
	Organes dirigeants
	Diversité des membres du conseil de surveillance (nationalité, secteur d'activité, sexe)
	Comité d'audit (ou processus d'audit interne importants)
	Transparence de la rémunération des dirigeants
	Stratégie de RSE et gestion des risques
	Définition des objectifs clés en matière de RSE, identification des risques ESG
	Rapports aux membres du conseil d'administration
	Qualité - Fréquence des rapports pour soutenir la prise de décision
Ressources Humaines	Cybersecrurité
	Protection des données personnelles en conformité avec le GDPR et politique de cybersécurité pour prévenir les attaques de pirates informatiques.
	Accès des salariés non exécutifs au capital de la société (ou à des systèmes significatifs de participation aux bénéfices non obligatoires).
	Egalité des chances
Environnement	Engagement du groupe en matière d'égalité des chances et initiatives prises
	Diversité
	Politique environnementale

	Définition d'une politique environnementale et de procédures de gestion, suivi des indicateurs clés de performance environnementale
	Energie et Emissions
Acteurs extérieurs	Processus d'achat et responsabilité vis-à-vis des fournisseurs
	Intégration des enjeux de la RSE dans la chaîne de valeur : achats durables, processus de sélection des sous-traitants, audits des sous-traitants
	Responsabilité envers les clients
	Produits et services Impact des produits et services (par exemple, contribution aux objectifs de développement durable).

La gestion des risques mise en place par Omnes

- **Intégration de la gestion des risques extra-financiers dans les stratégies d'investissement**

La Direction des risques fait partie intégrante de la gouvernance ESG d'Omnes, le responsable des risques est membre du comité opérationnel ESG et participe aux réunions du comité stratégique ESG. Il participe activement à la définition de la politique ESG de la Société de Gestion et à son renforcement.

Les critères ESG sont intégrés au dispositif de gestion des risques de la Société de Gestion, risques financiers au niveau de chaque fonds géré et risque opérationnel au niveau de la Société de Gestion.

- **Nature des risques suivis par Omnes**

Le risque de **durabilité** désigne un événement environnemental, social ou de gouvernance qui pourrait, s'il se produit, avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement, il couvre donc l'ensemble des aspects ESG.

Le risque **climatique** est un risque lié à la vulnérabilité accrue des entreprises par rapport aux variations des indices climatiques (température, précipitations, vent, neige...) mais aussi à l'impact de l'activité des acteurs économiques sur le changement climatique.

Il y a un large consensus pour reconnaître que près de 50 % de l'augmentation de la température observée au cours des dernières décennies est due à l'augmentation des émissions liées à l'activité humaine. Ainsi, l'approche d'Omnes a été renforcée avec la mise en place d'une « stratégie climat » qui permet une analyse systématique des risques et opportunités issues du changement climatique pour les entreprises du portefeuille.

Le risque d'atteinte à la **biodiversité** se définit comme étant l'impact négatif de l'activité humaine sur le vivant. Les principaux moteurs de la perte de biodiversité sont désormais bien identifiés : en France l'artificialisation des sols, la fragmentation des milieux naturels, des pratiques agricoles intensives, l'assèchement des zones humides sont des causes importantes. La biodiversité fournit des prestations indispensables et de grande valeur écologique, économique et sociale appelées « services écosystémiques ». Sa dégradation menace les moyens d'existence des populations et la performance économique des États et des acteurs économiques.

- **Dispositif de suivi des risques adopté par Omnes**

Le responsable de la gestion des risques de la Société de Gestion a vocation à suivre les risques encourus par les sociétés du portefeuilles (risque de contentieux, de perte de marché, de non-accès à des sources de financement alternatives, risque fiscal...) et les risques encourus par la Société de Gestion en tant que partenaire financier (réputation, désengagement d'investisseurs, contentieux...).

Pour cela, le dispositif de notation annuel des sociétés du portefeuille est pensé pour permettre à la Société de gestion d'estimer les risques encourus par chaque société et de monitorer ces risques. Les notes attribuées chaque



année permettent de cartographier les risques encourus pour chaque fonds et de suivre dans le temps l'évolution des risques.

Omnes peut ainsi proposer à ses participations (i) de les conduire dans la voie de la croissance durable et (ii) de les aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre (émissions directes et indirectes).

Annuellement, le responsable de la gestion des risques transmet aux dirigeants de la Société de Gestion un rapport sur la gestion des risques intégrant notamment les risques ESG.

Information des souscripteurs

Omnes édite année un rapport annuel ESG. Par ailleurs, des side letters intégrant des demandes spécifiques sur les enjeux ESG sont signées avec les souscripteurs qui en font la demande.



ANNEXE 1 : Fonds prenant simultanément en compte des critères ESG AU 31.12.2020

Liste des OPC gérés qui prennent simultanément en compte des critères ESG	Part, en %, des encours de ces OPC dans le montant total des encours gérés par la SGP
Fonds infrastructure_ Bâtiments Durables	71,66 %
Fonds infrastructure_ Energies renouvelables	
Fonds Mid Cap	
Fonds Small Cap	
Fonds Capital-Risque	
Fonds Social Business	